



Compte Rendu de la Réalisation du Projet 2021 - 2022 « Maraîchage Féminin et Verger Fruitier » à Doumga Rindiaw, Sénégal

Rappel sur l'origine du projet

Le projet à Doumga Rindiaw (DR) a débuté en 2017 : il vise à réduire l'émigration des jeunes et à valoriser le statut social et économique des femmes par la pratique du maraîchage et de la fruiticulture. Il a débuté avec le fonçage de 2 puits en 2017 pour un périmètre maraîcher de 1 ha, la mise en place de 2 pompes solaires et panneaux associés ainsi que de 4 bassins de stockage de l'eau de 5 m³ en 2018 ; a suivi la création d'un verger à Doumga en 2018, puis d'un autre à Agnam en 2019. Ce projet permet d'améliorer l'alimentation des villageois, d'accroître l'autonomie financière des femmes, de réduire la dépendance vis-à-vis des expatriés, de fixer les jeunes. A l'initiative des femmes de DR et de leur GIE (Groupe d'Intérêt d'Entreprise) « Bantaare » (c'est-à-dire « Développement »), ce projet est soutenu par l'association de migrants d'Evry, l'AFJD, l'Association des Femmes et des Jeunes de DR. En 2016, l'AFJD fait appel à AGIR pour monter et financer le projet. Puis ce projet bénéficie du soutien technique et financier du CERADS (<http://www.cerads.org/>) pour son expertise en agriculture irriguée et ressources en eau. Les compte - rendus de ces réalisations de 2017 à 2020 sont consultables sur le site d'AGIR Essonne (<http://www.agirabcd91.org/>).



Le nouveau périmètre de Doumga, avec comme objectif : maraîchage + verger (ici, le 1er périmètre)

La suite du projet soumis à financements en 2020

Suite au succès de ces réalisations, AGIR et le CERADS répondent positivement aux demandes de deux GIE féminins, celui de DR mais aussi celui d'Agnam Lidoubé, un village voisin de DR : tout deux souhaitent prolonger ces actions dans une action coordonnée. Deux hectares sont alors réservés dans chacun des deux villages et nous avons planifié un projet « Maraichage + Verger » sur ces deux terrains. Malheureusement, les financements n'ont pas suivi, en particulier du côté de la « Caisse des Dépôts » et de la « Coopération Décentralisée ». Nous avons donc dû réviser notre projet à la baisse en nous limitant à un seul périmètre d'un hectare sis à Doumga.

Approvisionnement en eau par mini forage

Pour ce projet, nous avons retenu un approvisionnement en eau par mini-forage, et non par puits traditionnels. Cette technique est en cours d'implantation dans cette région du Fuuta. Ce mini forage, réalisé fin 2021, fonctionne bien : il pompe dans une nappe d'eau phréatique à 45 m de profondeur, l'eau apparaissant à 23 m donc assurant une bonne disponibilité en eau. L'exhaure se fait via une pompe immergée couplée à 12 panneaux solaires : le débit de 15 m³ / heure apporte un volume d'eau suffisant pour le maraichage et l'arrosage des arbres fruitiers, pour un coût moindre que celui d'un puits pour un volume d'eau équivalent (un puits du premier périmètre apporte 20 m³ sur une journée pour un coût de 6.000 €). Il faudra cependant veiller au bon fonctionnement de la pompe, voire à son remplacement en cas de panne ; une provision « maintenance » est budgétée à cet effet.



*Ce n'est pas la ligne 18, mais il y a quand même du boulot :
Mini forage à 53 m de profondeur, eau à 23 m, débit de 15 m³ /h*

Après cette première étape, ont été réalisés : le nivellement et la préparation du terrain, la réalisation d'une clôture de protection des cultures avec portail, un local technique pour l'entreposage de matériel et le gardiennage du périmètre, un bassin central de stockage de 25 m³ pour l'arrosage traditionnel du maraichage par arrosoir. A l'hivernage de l'été 2022, 84 arbres ont

été plantés (Manguiers, Goyaviers, Corossoliers, Citronniers, Anacardiens, Papayers) et un système d'arrosage automatique a été mis en place avec deux asperseurs / arbre, la pression en sortie de pompe étant suffisante pour cela. Le périmètre est divisé en un réseau régulier de 10 x 10 m aux sommets desquels sont disposés les arbres, les centres du parcellaire permettant le maraîchage sur les parcelles intermédiaires. Ce jour, la présidente de l'AFJD, Mme Coumba Niokane - Gangué, qui est présente sur place, vient de nous informer que 42 parcelles viennent d'être distribuées pour le bénéfice de leurs familles. On peut donc considérer que ce projet est achevé. Nous reviendrons vers vous dans un an pour vous montrer plus concrètement les réalisations de ces femmes.



Local Entreposage - Gardiennage, exhaure solaire, bassin central de 25 m3 pour l'arrosage du maraîchage

Nous aimerions appeler une telle association « maraîchage – verger » un « ***maraîchage oasien*** » : associant arbres et légumes, les arbres profitent de l'entretien régulier des légumes et les légumes profitent à terme de l'ombrage des arbres mais aussi de leurs retombées végétales qui petit à petit enrichissent les sols. Mini barrières vertes pour lutter contre le réchauffement climatique, ce *maraîchage oasien* est efficace parce qu'il est générateur de revenus pour les populations qui en sont responsables : de telles réalisations mériteraient de se développer et ne nécessitent pas de gros investissements.



Nos partenaires là-bas

- Le GIE féminin « *Bamtaare* » (*Développement*) de DR, sa présidente, Mme Djenaba Niokane
- Le CERADS, à Saint Louis
- L'entreprise de Forage « GIE : Les chemins de l'eau », à Matam
- L'entreprise : « GIE Alman à Agnam Lidoubé
- Les Eaux et Forêts (Samba Diouf) à Matam
- L'entreprise « Delta Irrigation » de Saint Louis

Nos partenaires ici

- L'AFJD, *Association des Femmes et Jeunes de DR* à Evry, présidente Mme Coumba Niokane - Gangue
- Le CERADS
- Le Conseil départemental de l'Essonne
- La Mairie de Massy
- La Fondation Bruneau
- AGIR national

Bilan financier

| ACTIONS ENGAGEES | MONTANTS | FINANCEMENTS | RECETTES |
|--|-----------------|---------------------------|-----------------|
| Clôture, préparation du terrain | 2.000 | Mairie de Massy | 6.000 |
| Mini forage | 7.063 | CD 91 | 5.000 |
| Pompe et alimentation solaire | 4.930 | Fondation Bruneau | 6.000 |
| Local technique, Bassin, et Plomberie | 2.356 | CERADS | 8.466 |
| Intervention ingénieur | 2.000 | AGIR | 4.061 |
| Suivi local | 732 | AFJD | 2.000 |
| Plantation des arbres | 2.485 | | |
| Dispositif d'arrosage des arbres | 4.761 | | |
| Mission sur place | 2.650 | | |
| Etude préliminaire | 450 | | |
| Frais administratifs | 300 | | |
| Provision maintenance | 1.800 | | |
| Total | 31.527 | Total des recettes | 31.527 |

Michèle Zaparucha, Patrick Moulinier, et Xavier Guyon – le 23 Septembre 2022
michele.zaparucha@orange.fr, pmoulinier@aol.com et xavier.guyon.91@gmail.com,